

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Orthopédie :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5957

Société : RAM

53557

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ELAYOUKI BACHIR

Date de naissance : 16/08/164

Adresse : RUE CHABAS 2 31 min 9 Agt 12

Tél. : 05 27 12 00 11 Total des frais engagés : 138.00,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachez du médecin :

Dr TAZI AZIZ
OPHTHALMOLOGUE
7, Rue 45 - Hay TARIK
Bernoussi - CASABLANCA
Tél : 022.75.63.15

Date de consultation : 17/DEC/2020

Nom et prénom du malade : EDDAT LAMI SAMIRA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 20/12/2020

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Renseignement des Actes
17 DEC. 2020	CS	200,00		<i>DR. ABBAS ABBAS DENTISTE TÉL: 02-75-83-15</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
<i>OPTIQUE Youness Souk Kora, Bloc "EF N° 10 Casablanca Tél: 06.61.65.09.71</i>	19/12/2020					3600 DH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

OPTIQUE

ROKENEDDINE Mohammed



YOUNESS

محمد ركن الدين

Souk Koréa Bloc (EF)

N°15 - Casablanca

Tél : 06 61 65 09 77

R.C : 247708

Patente : 45519260

ICE : 000885021000189

(EF) سوق القرية بلوك

الرقم 15 - الدار البيضاء

الهاتف : 06 61 65 09 77

247708 س.ت.

M Casablanca, le 19/12/2020
EDDAI LAMi SAMIRA DoitDocteur PAZ; AZIZNomenclature N° 28VL OD : cyl sph +0,25/-0,25(+5/-5) 1300,00OG : cyl sph +0,25/-0,25(+5/-5) 1300,00VP OD : cyl sph ADD: +2,75OG : cyl sph ADD: +2,75 1300,00Verres Progressifs Legend PARMontures: Orbital X66 1000,00

Facture arrêtée à la somme de :

3600,00

OPTIQUE Youness

Souk Koréa, Bloc "EF"

N°15 - Casablanca

Tél : 06 61 65 09 77

O --- OG ---

90

90

DOCTEUR TAZI AZIZ



الدكتور التازي عزيز

Spécialiste en Ophtalmologie

Maladies et Chirurgie des yeux

Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

إخلاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب ببلجيكا بروكسل

طبيب سابق بالمستشفيات الفرنسية بباريس

17 DEC. 2020

Casablanca le : الدار البيضاء في :

EDDAZI LAMI

OPTIQUE Youness
Souk Kora, Bloc "EF"
N° 15 Casablanca
Tel : 06.61.65.09.77

SAMI RA

Monture + Verres
progressifs Américains

$\frac{VL}{OD} = + 0,75 \left(-0,25 \text{ } \bar{a} 150^\circ \right)$
 $OS = + 0,50 \left(+0,25 \text{ } \bar{a} 180^\circ \right)$

$\frac{VL}{OD} = + 2,50$

Dr TAZI AZIZ
OPHTALMOLOGUE
7, Rue 45 Hay Tarik
Sidi Bernoussi Casablanca

زنقة 45 الطابق الثاني حي طارق - سيدى البرنوصي - الدار البيضاء - المغرب - 05.22.75.63.15 - 06.73.06.74.25

7, Rue 45 2^{ème} Etage Hay Tarik Sidi Bernoussi Casablanca - Tél : 05.22.75.63.15 - GSM : 06.73.06.74.25